

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale – Rue du Docteur Grimaud à Lezoux, après convocations légales en date du 03 décembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

A été désigné en tant que secrétaire de séance Madame Séverine VIAL.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Bruno BOSLOUP
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)  
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Jean-Louis DERBIAS)

**VOTE :** En exercice : 35                      Présents : 32 / Représentés : 3                      Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : PNRLF – DESIGNATION DES REPRESENTANTS – MODIFICATION  
N°2020/02**

**PNRLF – DESIGNATION DES REPRESENTANTS – MODIFICATION  
N°2020/02**

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (SM PNRLF)
- VU l'adhésion de la CCEDA au SM PNRLF au titre de la formation charte du PNR, de la formation Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), de la formation Grand Cycle de l'Eau via le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le bassin versant de la Dore ;
- Vu les élections municipales et communautaires de mars 2020
- Considérant la démission de Mme GATTI, déléguée communautaire de la commune de Moissat

La Présidente explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il a été procédé à la désignation des représentants de la communauté de communes au Syndicat Mixte du PNRLF comme suit :

- Pour la formation « Charte du PNRLF », un délégué :
  - o Mme Elisabeth BRUSSAT
- Pour la formation « SCOT », 5 délégués :
  - o Mme Elisabeth BRUSSAT
  - o Mme Danielle GRANOUILLET
  - o M. Alain COSSON
  - o Mme Annick FORESTIER
  - o Mme Bernadette RIOS
- Pour la formation « Grand Cycle de l'Eau », 2 délégués :
  - o M. Thierry TISSERAND
  - o M. Jean-Louis DERBIAS
- Pour la Commission Locale de L'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Dore, deux représentants :
  - o M. Thierry TISSERAND
  - o M. Jean Louis DERBIAS

Pour le suivi du programme LEADER porté par le PNRLF, compte tenu de la démission de Mme GATTI, il convient de renommer un représentant :

- o Thierry TISSERAND

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la modification des représentants aux différentes instances du SM PNRLF comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 15 décembre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.